

Projet Pédagogique

2016/2017

Ecole maternelle du Resseguin



Introduction :

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement et sert de référence. Il permet de donner du sens aux activités proposées et formalise l'organisation quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques découlant du Projet Educatif Territorial (PEDT) et est adapté aux besoins des mineurs à ce moment donné. L'objectif n'est pas d'avoir un projet figé. Celui-ci est évolutif, la réflexion et les échanges suscités par son contenu sont des facteurs permettant progression et réadaptation. Son évaluation sera transmise au comité de Pilotage.

Les grandes lignes du PEDT :

- Créer pour chaque enfant les conditions d'acquérir les connaissances indispensables délivrées par l'école.
- Créer les conditions d'épanouissement individuel et collectif pour chaque enfant.
- Améliorer les résultats des élèves scolarisés sur la commune dans les apprentissages fondamentaux.

Axes pédagogiques du temps péri-éducatif :

- Développer des activités culturelles
- Favoriser l'accès au sport pour tous
- Développer des activités liées à la citoyenneté
- Jouer

Objectifs Pédagogiques

En lien avec le PEDT :

Présentation de l'accueil en maternelle:

L'expérience acquise lors des années précédentes révèle la nécessité de mettre en place un accueil spécifique pour les élèves de maternelle : temps de relais adaptable entre l'école et la maison dans lequel une souplesse de propositions d'activité est requise.

Les TAP sont un temps de loisirs. Si toute activité a une portée éducative, elle doit néanmoins rester récréative afin de servir l'objectif majeur de la réforme : *l'allègement de la journée qui favorise la disponibilité de l'enfant aux apprentissages et son bien-être.*

JOUER ! :

- Développer les notions de jeu telles que : donner à jouer, faire jouer, jouer avec, laisser jouer.
- Aménager des espaces répondant au besoin de détente de l'enfant, où il accédera à des activités en autonomie surveillées.

Méthodes et moyens utilisés:

Préparer des ateliers libres dans des espaces définis, adaptés à ses besoins psychiques et moteurs avec possibilité de mouvement, diversifier les propositions de jeu pour satisfaire les envies et besoins de tous : coin lecture, jeu de société avec l'adulte, activité manuelle avec l'adulte, espace jeux d'adresse, modelage, construction et dessin en autonomie surveillée.

Evaluation :

- Les ateliers ont-ils des effectifs bien répartis ?
- Les déplacements entre les ateliers se font-ils dans le calme ?
- Participent-t-ils tous aux jeux ?

Vivre ensemble et partager des moments de loisirs et de détente :

- Sensibiliser à la vie en collectivité
- Proposer des activités développant l'imaginaire et la créativité
- Développer la motricité

Méthodes et moyens utilisés :

Mise en place d'ateliers de découverte sportifs et culturelles collectifs où l'enfant pourra s'exprimer corporellement, développer sa motricité et sa créativité. Ateliers et jeux collectifs. Adopter les règles de vie et le fonctionnement mis en place sur l'école par l'équipe enseignante.

Evaluation :

- Viennent-ils à l'école avec plaisir ?
- Participent-ils de manière volontaire et motivée ?
- Partagent-ils leurs expériences avec leurs parents ?

Respecter le besoin de repos et le rythme de l'enfant :

- Ne pas réveiller les enfants participant au TAP dans leur cycle de sommeil
- Aménager un espace de détente et de jeux calmes
- Maintenir une continuité dans la journée de l'enfant

Méthodes :

Des intervenants repères pour l'enfant, qui adaptent leurs animations à leurs besoins en prenant en compte le déroulement de leur journée. Les petites sections participant au TAP bénéficieront d'un levé échelonné, accompagnés de leurs ATSEM.

Évaluation :

- L'enfant se repère-t-il dans les différents moments de la journée ?
- Est-il fatigué de sa journée, de sa semaine ?
- Fait-il preuve d'attention sur le temps scolaire ?

Besoins des enfants

De - de 6ans :

J'ai besoin d'affection de la part des adultes, mes parents sont très importants.

J'aime toucher, j'ai besoin d'être rassuré, de m'affirmer, de devenir autonome

Je me découvre, je me fatigue vite, mais je récupère vite.



J'imagine beaucoup, je suis curieux mais je ne suis pas attentif très longtemps.

Mon entourage compte beaucoup pour moi, je suis sensible à l'avis des adultes, j'apprends la vie sociale, je pose beaucoup de questions, je veux faire comme les grands.

Jeux et activités adaptés : Courts (entre 20 et 45 minutes maximum), jeux d'imitation, jeux de société à règles simples : début de jeux collectifs avec objectif individuel, l'enfant étant encore centré sur lui-même. Parcours de motricité pour l'apprentissage de l'équilibre, de la coordination, modelages, dessin...

Les Groupes :

Ils seront prioritairement constitués par classe dans la limite de 14 enfants / adulte, afin de maintenir les repères de la journée scolaire.

Les enfants de petite section seront regroupés et encadrés tout au long de la semaine par les 2 ATSEM du niveau.

Les projets d'animation du premier trimestre et les intervenants :

Agnès MOHR et **Cynthia GERENTHON**, ATSEM de petite section, accompagneront les plus petits pendant le 1^{er} trimestre pour que leur première rentrée scolaire soit la plus sereine possible. La prise en compte des besoins physiologiques de chaque enfant est notre priorité : le temps de sieste sera donc respecté, avec un levé échelonné et un accompagnement vers des activités individuelles libres et calmes. Lorsque tous les enfants seront levés, une récréation sera mise en place pour ceux qui le souhaitent. Nous laissons l'enfant s'adapter progressivement à cet environnement nouveau et se construire des repères afin de favoriser une entrée de qualité dans la vie en collectivité.

Séverine CHASTAN et **Aurélie MAZADE**, ATSEM, proposeront des jeux extérieurs (raquettes, trampoline, ballons, vélos), ainsi que des ateliers libres en autonomie surveillés selon les besoins du groupe.

Muriel ANDRE, ETAPS, encadre des activités sportives diverses : mini-basket pour cette première période, dans la salle de motricité ou dans la cour.

Aude LEDUC, animatrice au centre de loisirs de l'association MOSAIC, propose des jeux collectifs ou des temps de lecture selon les besoins du groupe.

La communication :

Les informations principales seront affichées au portail de l'école, en périscolaire et diffusées sur le site de la ville.

Concernant le planning TAP de votre enfant, un billet individuel vous sera distribué dès que la constitution des groupes sera finalisée.

PROJET DE FONCTIONNEMENT

Les locaux et le matériel :

Toutes les salles annexes sont utilisées : la périscolaire qui se partage avec l'élémentaire, le dortoir et la classe de Mme Richaud pour l'accueil des petites sections, la bibliothèque, la salle de motricité, la salle 0. Pas de déplacement en dehors de l'enceinte de l'école.

Le matériel de l'école (Audio-visuel et de motricité) peut être utilisé par les intervenants, à condition de respecter les règles d'utilisation et de rangement mises en place sur le temps scolaire. Le mobilier déplacé pour l'activité devra être remis en place. Le matériel dit « consommable » doit être demandé au service communal et sera spécifié.

Organisation de 15h30 à 16h20 :

Une récréation est mise en place sur le temps scolaire. La sortie des classes a lieu à 15h20.

Les enfants non-inscrits au TAP et présents après 15h30 sont sous la responsabilité des enseignants.

- **15h30** : Les intervenants récupèrent les enfants dans leurs classes ou salle de motricité pour les grands et vérifient les présences sur le registre d'appel ajourné par les ATSEM : il est responsable des enfants de son groupe dans leur globalité. Les ATSEM prennent elles-aussi en charge une activité et ne peuvent donc pas se rendre disponibles auprès des intervenants extérieurs lors de cas particuliers (enfant au comportement difficile, soins, toilettes...).
- Les intervenants jugeront de l'opportunité de mettre en place une récréation avant ou après leurs activités.
- **16h10** : Arrêt de l'atelier pour permettre un retour au calme avant la sortie.
- **16h15** : l'intervenant accompagne son groupe et participe à l'habillage et à la surveillance lors de la préparation à la sortie auprès des ATSEM.
- **16h20-16h30** : Entrée des parents par le grand portail, sortie des classes de l'étage dans la salle de motricité, rez-de-chaussée par la porte extérieure des classes, de la même manière que sur le temps scolaire. Les enfants seront encadrés par leurs ATSEM et les intervenants extérieurs disponibles pour favoriser le lien avec les familles et assurer un maximum de sécurité.

Les enfants présents après 16h30, heure de fin d'accueil, seront transférés en périscolaire.

Conformément au plan Vigirate renforcé, toute intrusion dans les locaux scolaires est interdite. Nous ne confierons pas les enfants à des personnes non-signalées par les parents sur les fiches de renseignements. La réservation de l'accueil périscolaire est indispensable à la garantie du bon déroulement du service, pour la sécurité et le bien-être de vos enfants.